



LES ARTS PLASTIQUES AU LYCEE MARIE CURIE DE SCEAUX

LES ARTS PLASTIQUES
AU LYCEE
MARIE CURIE DE
SCEAUX

1 Rue Constant Pilate
92330 SCEAUX



Enseignement optionnel ou enseignement de spécialité ?

- **OPTION EN SECONDE :**
3 heures/semaine
- **SPECIALITE EN PREMIERE :**
4 heures/semaine
- **SPECIALITE EN TERMINALE :**
6 heures/semaine
- **ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN PREMIERE ET EN TERMINALE :**
3 heures /quinzaine

L'enseignement des arts plastiques vise à :

- Développer la pratique plastique et artistique de l'élève
- Enrichir sa culture artistique et élargir ses représentations culturelles
- Le rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des œuvres d'hier et d'aujourd'hui
- Développer sa curiosité pour la création et la culture en général

Les arts plastiques lient de manière étroite la pratique personnelle et la culture artistique.

- L'élève pourra ainsi expérimenter, produire, créer, mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
- Il aura acquis des outils pour questionner le fait artistique (connaître, analyser, critiquer)
- Il saura reconnaître les enjeux de la présentation de l'œuvre (mise en valeur, exposition, relation au public)

Un programme en 4 axes ...

- Les pratiques bidimensionnelles
- Les pratiques tridimensionnelles
- Les pratiques artistiques de l'image fixe et animée
- Les pratiques artistiques du numérique.

... qui aborde les questions suivantes, en les approfondissant de la seconde à la terminale :

- L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre
- La représentation, ses langages, ses moyens plastiques et ses enjeux artistiques
- La figuration et l'image, la non-figuration
- La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre
- La présentation, la diffusion, la réception de l'œuvre

La pratique en atelier représente environ $\frac{3}{4}$ de l'horaire, tandis que le $\frac{1}{4}$ restant correspond à la dimension théorique (cours d'histoire de l'art et analyse d'œuvres)